

Demande d'autorisation pour la mise dans le commerce du produit microbien BICHEM DC 2000 GL (BIO SOCK[®])

Requérant: Plumettaz S.A., ZI En Vannel, 1880 Bex

Dossier: **C00001** Mise dans le commerce du produit microbien BICHEM DC 2000 GL BIO SOCK[®].

Utilisation du produit:
Dégradation biologique des graisses dans les canalisations communales et industrielles ainsi que dans les stations d'épuration.

Composition microbienne:
Différents microorganismes du groupe de risque 1 et *Enterobacter cloacae* (groupe de risque 2). Tous ces microorganismes ont été isolés à partir d'échantillons de sol.

Procédure d'autorisation *Base légale*
Ordonnance du 25 août 1999 sur la dissémination d'organismes dans l'environnement (ODE).

Autorité délivrant l'autorisation
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF), 3003 Berne.

Consultation du dossier:
Le dossier, à l'exception des informations confidentielles, peut être consulté jusqu'au 19 janvier 2001 auprès de l'OFEPF, Div. Substances, Sol, Biotechnologie, Worblentalstrasse 68, 3066 Ittigen durant les heures de bureau (Prière de s'annoncer au préalable par téléphone au 031/322 93 49).

12 décembre 2000

Office fédéral de l'environnement,
des forêts et du paysage

Demande d'autorisation pour la mise dans le commerce d'un produit microbien

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.12.2000
Date	
Data	
Seite	5572-5572
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 032

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.